

Ecole primaire de Chaptelat

Année scolaire 2018-2019

COMPTE-RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE

MARDI 6 NOVEMBRE 2018

Début de séance : 18h

Présidente du Conseil : Mme BLONDEAU, Directrice Secrétaire : Mme Malet

Présents : Pour les enseignants : Mme Gouyon, Mme Dartois, Mme Causeret, Mme Bridier, Mme Masségli, Mme Blondeau, Mme Troubat, Mme Malet, M. Lefèbvre et Mme Martin

Pour les parents : Mme Rassal, Mme Lachaud-Valengin, Mme Rollin, Mme Rabiet, Mme Latreille-Thevenot, Mme Dif, Mme Léger, M. Mayet, M. Desrondaux

Pour la municipalité : Mme Lenfant, M. Déserbais, M. Aïtouadda

DDEN : Mme Bastier

1. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École

Les élections se sont déroulées le vendredi 12 Octobre 2018.

Nombre d'inscrits : 340, nombre de votants : 164, bulletins blancs ou nuls : 5, suffrages exprimés : 159

Taux de participation = 48.24%

La liste des parents d'élèves présentée par l'APE est élue à 96,85 %. Félicitations !

2. Règlement interne du Conseil d'École

Présentation et vote du règlement intérieur du Conseil d'École, consultable au bureau de direction.

Dans les textes, le compte-rendu du Conseil d'École ne doit être distribué qu'à ses membres et affiché dans un lieu extérieur accessible à l'école à l'attention des parents d'élèves.

Pour une meilleure diffusion de l'information, décision a été prise de présenter l'intégralité de ce compte-rendu sur le site internet de la mairie de Chaptelat www.chaptelat.fr dans la rubrique « école ». Si les parents ne pouvaient le consulter en ligne, ils ont bien évidemment la possibilité d'en demander un exemplaire imprimé soit à l'enseignant de leur enfant, soit directement à la directrice.

3. Effectifs et répartitions des élèves au 06/ 11/2018

232 élèves inscrits, répartis sur 9 classes.

Mme Gouyon : PS-MS (13 + 13)

Mme Blondeau/ Mme Troubat : CE1-CE2 (13 + 12)

Mme Dartois : PS-MS (12 + 14)

Mme Malet : CE2-CM1 (17 + 7)

Mme Causeret/ Mme Gady : GS (27)

M. Lefèbvre : CM1 (26)

Mme Masségli : CP-CE1 (14 + 11)

Mme Martin : CM2 (29)

Mme Bridier : CP-CE1 (14 + 10)

4. Mise à jour et vote du règlement intérieur de l'école

Quelques modifications sont proposées au règlement intérieur de l'école de Chaptelat par rapport à l'année scolaire 2017-2018.

Paragraphe 2.2.2 : Absences : *Au retour de l'enfant à l'école, un bulletin d'absence (dans le cahier de liaison de l'élève) doit être rempli par les responsables légaux afin d'être conservé dans le registre d'appel de la classe.*

Paragraphe 2.3.1 : Organisation du temps scolaire : 24 heures hebdomadaires réparties sur 4 jours pour l'école de Chaptelat, conformément à la dérogation validée par l'Inspection Académique en Juin 2018, et rappel des heures d'entrées et de sorties pour chaque classe.

Paragraphe 6.2 : Accueil et remise des élèves aux familles : L'entrée et la sortie s'effectuent par le petit portillon de la cour de la maternelle. Lors de la sortie, les élèves sont alors, soit pris en charge par le service de restauration ou le personnel municipal dans la cour de récréation, soit par le personnel de garderie le soir, à la condition d'avoir été préalablement inscrits à cette prestation, soit rendus aux familles.

À 16h15, les élèves de l'élémentaire dont les parents ne sont pas encore présents doivent aller s'asseoir sur le banc situé sous le préau de la maternelle.

Si les parents ne se sont toujours pas présentés à 16h25, les élèves seront conduits en garderie et leurs parents devront s'acquitter de cette prise en charge.

Titre 8 : Concertations entre les familles et les enseignants Rappel de l'importance du cahier de correspondance école-famille.

Ce règlement intérieur de l'école pour 2018-2019 a été voté et acté à l'unanimité par les membres du Conseil d'École.

5. Point sur les travaux réalisés et le numérique à l'école

2 nouvelles classes, CE1-CE2 et CE2-CM1, ont été équipées cet été d'un Tableau Numérique Interactif (TNI) avec ordinateur portable. 4 visionneuses viennent compléter l'équipement des classes avec TNI. (prise en charge financière de ces équipements : 50% par la municipalité et 50% DETR de l'Etat et l'Agglomération Limoges Métropole)

2 nouveaux photocopieurs noir et blanc/ couleur ont été installés pour les 9 classes et seront à terme reliés à tous les postes informatiques des classes.

La classe de GS sera bientôt équipée d'un nouvel ordinateur.

L'équipe enseignante apprécie réellement ces équipements numériques qui permettent d'adapter au mieux les séquences d'apprentissages, en les diversifiant et stimulant d'autant plus la participation des élèves.

Les enseignants remercient également les agents municipaux qui ont réalisé les travaux d'équipement et de réaménagement des classes avant la rentrée. Des interventions tout au long de l'année qu'il convient de souligner

L'équipe salue particulièrement M. Philippe Davrainville, qui a toujours répondu présent aux sollicitations de chacun, trouvant les solutions techniques les plus adaptées, cherchant à améliorer le cadre de vie de l'école dans un souci de fonctionnalité. Nous regretterons son professionnalisme et sa bonne humeur et lui souhaitons bonne continuation. Il est remplacé par M. Théo Franscescutti à qui nous souhaitons la bienvenue.

Durant l'été, des sanitaires ont été aménagés au niveau de la garderie, comportant des toilettes adultes, enfants et spécifiques aux maternelles, lave-mains et sèche-mains électrique. Aménagement très apprécié de tous.

La place derrière l'école est en cours de finalisation et les places de parking sont opérationnelles. Cette desserte de l'école est bien moins « accidentogène » pour les enfants.

Les élèves prennent à cœur de trier leurs déchets au moment des récréations. A l'instar de la cour du bas, ils aimeraient également pour la cour du haut des poubelles fermées distinctes pour le recyclable, les déchets ménagers et ceux destinés au compost.

Halle aux sports : Afin de préserver son matériel, l'école souhaite vivement que son box soit fermé à clef, et que son aménagement intérieur soit revu pour plus de praticité et de sécurité.

La sonnerie du côté portillon maternelle ne fonctionne plus et les parents attendent parfois longtemps avant que quelqu'un ne vienne leur ouvrir (en cas de rdv médical par exemple). Les enseignants réitèrent leur demande d'une sonnerie avec gâche électrique pour l'ouverture des portillons cour maternelle et cour du bas. La municipalité annonce que la demande est acceptée et que les devis sont en cours.

Panneaux d'affichage extérieurs : Pour une meilleure communication aux familles, Mme la Directrice demande l'installation d'un panneau d'affichage plus grand sur les grilles à côté du portillon d'entrée. Le panneau en place serait alors installé au portillon d'accès cour du bas pour que les parents récupérant leurs enfants en garderie disposent des mêmes informations. Accord de Mme Le Maire.

6. Bilan des exercices incendie et attentat/intrusion

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 25 septembre en présence de Mme Bastier, DDEN. Tout s'est très bien passé, chaque classe ayant évacué rapidement.

Chaque école dispose d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) comportant deux volets : les risques technologiques majeurs (type tempêtes ou produits chimiques...) et le risque « attentat-intrusion ». Des exercices doivent être réalisés durant l'année scolaire avec les enfants.

Un exercice « attentat-intrusion » inopiné a été réalisé le jeudi 11 octobre en présence de Mme Bastier, DDEN. Chaque enseignant a mis en place tous les réflexes qu'il doit avoir (lumières éteintes, portes fermées à clef et bloquées à l'aide de mobilier, gestion du groupe classe...) et veillé au bon comportement des élèves (silence absolu, bien cachés derrière obstacles ou allongés au sol...). Tout s'est très bien passé et un retour réflexif dans chaque classe a permis aux élèves d'analyser leurs réactions.

Tous ces exercices intègrent le personnel municipal qui sait ce qu'il doit faire à chaque signal.

Le PPMS est réactualisé et transmis chaque année à l'IEN et au référent sécurité de l'Inspection Académique pour validation.

7. Les intervenants à l'école et présentation de M. Aïtouadda, référent sur le temps périscolaire

Mme Catherine Laurent, intervenante musique, travaille cette année encore avec chaque classe de l'école. Elle adapte son projet pédagogique en fonction des projets de classe de chacun et permet aux

enfants une ouverture culturelle au monde de la musique d'une grande qualité. C'est avec grand plaisir que les enfants la retrouvent les jeudis, toujours dans le but d'une présentation aux familles en Juin.

Mme Corinne Andreaux s'occupe désormais de la BCD. Pour chaque classe, prêt de documentaires, romans, albums et des lectures offertes, notamment suivant les demandes des enseignants pour approfondir un thème, découvrir les autres œuvres d'un auteur vu en classe, etc. Tout se passe très bien !

Comme annoncé dans la brochure de rentrée par la municipalité, un référent du temps périscolaire prend ses fonctions à l'école. Il s'agit de M. Aïtouadda, qui sera l'unique interlocuteur entre les parents, l'école, la municipalité et ses agents intervenant sur les temps périscolaire de cantine, de pause méridienne et de garderie. Il est le trait d'union entre ces différents acteurs. Responsable hiérarchique des agents municipaux, il aura un rôle d'articulation et veillera au bon fonctionnement des services pour le bien-être des enfants. Il a déjà occupé des fonctions similaires sur une commune de 1500 habitants et son groupe scolaire, animant les actions socio-culturelles. Il sera le pilote des actions pédagogiques sur le temps périscolaire en lien étroit avec les projets de l'école. Des permanences seront assurées à l'école pour recevoir les parents si besoin.

8. La restauration scolaire

Estelle Vallade est la nouvelle responsable de la restauration scolaire aux côtés de Béatrice Baudon et Nathalie Pailler.

Elle met en place des menus de qualité (30% fait maison) privilégiant toujours plus les circuits courts et les produits locaux mais aussi biologiques. Ce sont 6 repas « bio » ou issus de l'agriculture raisonnée qui sont proposés chaque mois, avec l'objectif de 8 repas bio par mois à partir de janvier. (bien au-dessus de la législation qui imposera alors 20% de repas « bio »)

La municipalité tient à cette progression dans la démarche qualitative sans pour autant augmenter le prix du ticket. Les produits sélectionnés pour les menus sont de plus en plus labellisés, comme pour 70 % des viandes. A noter également un menu végétarien proposé par mois, validé par une diététicienne, ainsi qu'un menu « tour du monde ».

Les élèves les plus grands (du CP au CM2) se servent désormais seuls dans des plats sur les tables pour gagner en autonomie et dans une démarche anti-gaspillage. Ils sont bien sûr aidés si besoin.

Estelle va aussi aider certaines classes à élaborer eux-mêmes les menus de la cantine pour mieux apprendre l'équilibre alimentaire.

9. Les projets de classe sur l'année

Mise en place du « Passeport Citoyen » : Chaque élève, de la PS au CM2 va se voir attribuer un passeport citoyen qui le suivra tout au long de sa scolarité. Toutes les actions citoyennes qu'il aura menées dans les différentes classes y seront répertoriées (devoir de mémoire, premiers secours, vivre ensemble, écocitoyenneté...) Remerciements à la municipalité qui a entre autre financé les porte-vues.

Célébration du centenaire du 11 novembre 1918 : Les classes de CE1-CE2 et de CM2 participent à la cérémonie « Un temps pour la paix » organisée par la mairie et le comité de jumelage Amideurope. (chant de l'hymne européen, lectures de textes...) Leurs travaux seront également visibles en halle aux sports dans l'exposition « l'amitié plus forte que la guerre » à laquelle dix autres écoles (Couzeix, Nantiat, St Jouvent...) participent également. Nous incitons tous les élèves de l'école à venir vivre ce moment de citoyenneté collectif. La commémoration plus « traditionnelle » d'hommage à nos soldats se tiendra au monument aux morts à 11h.

Projet artistique et culturel : les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM2 vont travailler avec l'artiste Séma Lao pour réaliser une fresque sur les murs de l'école, côté primaire. Ce projet baptisé « notre mur de la citoyenneté » a reçu un avis très favorable de l'Inspection Académique ainsi que des financements du rectorat et de la DRAC. La municipalité également participera à l'achat de matériels divers.

Chorale : Les élèves de GS jusqu'au CM2 participent cette année encore à la chorale de l'école. Mme Causeret pour les enfants de GS et CP, Mme Blondeau pour ceux de CE1 et CE2 et Mme Martin pour les CM1 et CM2 feront découvrir tout un répertoire sur le thème de l'enfance.

Téléthon : Mme Blondeau fera chanter les élèves de l'école, du CP au CM2, pour le lancement de l'opération Téléthon à Chaptelat le vendredi 7 décembre à 17h en halle aux sports. Nous espérons un maximum d'enfants présents. Ils assisteront notamment ensuite à un spectacle de magie et danse hip-hop. Les enfants de garderie seront conduits en HAS par le personnel municipal après accord des parents.

Lectures partagées : Les élèves de l'élémentaire poursuivent cette année avec plaisir les lectures offertes aux classes de maternelle.

Scrabble scolaire : action reconduite pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Protection de l'enfance : l'association Ose Le Dire 87 interviendra dans les classes de la GS au CM2 sur des séances autour des droits de l'enfant et protection contre toute forme de maltraitance.

Et bien d'autres projets de classes :

PS-MS : - projet « contes » sur toute l'année + un travail plus spécifique sur les contes africains en P5 (avec normalement intervention de l'association "l'Afrique à l'école")

- sortie en fin d'année "aux loups de Chabrière" (Guéret)

- 3 rencontres USEP programmées sur l'année

- spectacle à l'école le V 14 décembre de la conteuse Corinne Duchêne « Les jouets s'ennuient dans les tiroirs ».

- Carnaval sur le thème des contes

GS : Travail sur l'année autour de l'Afrique et notamment mise en place d'une collecte de matériel scolaire pour les enfants du Tchad.

Correspondance avec une classe de GS de Limoges qui travaille également sur l'Afrique.

Intervention prévue de la Ligue contre le cancer autour du petit-déjeuner.

Sortie de fin d'année à la médiathèque du Père Castor.

PS-MS-GS : participation à la semaine du goût et à la *Grande Lessive*.

CP-CE1 (Mme Bridier) : Travail en commun avec l'autre classe de CP-CE1 sur le thème des « quatre éléments », notamment en musique et arts plastiques.

Projet en partenariat avec le musée d'art contemporain de Rochechouart : intervenante en classe dans l'année + visite du musée en juin.

CP-CE1 (Mme Masségli) : Correspondance scolaire avec des classes de cp-ce1 de diverses régions de France sur le thème de la carte postale. Axe culturel sur l'année : sortie cinéma à Noël + sortie au musée des beaux arts en janvier + sortie théâtre en mars

Axe littéraire : visite de la BFM en octobre, lectures offertes par les CE2 -CM1 tous les lundis

Projets communs entre les 2 classes de CP-CE1 : Sortie à la BFM, sport le lundi matin et manifestations USEP + natation en période 4 à l'Aquapolis, défis maths, lectures partagées.

CE1-CE2 : Participation à la semaine du goût (visite d'une boulangerie) et travail avec Estelle sur l'équilibre alimentaire et rédaction des menus de cantine.

Découverte sur l'année du monde de l'opéra et spectacle « Du chœur à l'ouvrage » à l'opéra-théâtre de Limoges en mars 2018.

Participation des CE2 à l'opération « permis piéton » avec gendarmerie.

Lectures partagées avec les CE1 de Mme Bridier et opération « mon livre préféré de l'année » avec l'intervenante BCD et les classes de CP-CE1.

Rencontres sportives USEP (jeux collectifs Rilhac-Rancon en octobre)

CE2-CM1 : participation au dispositif école et cinéma et correspondance avec la classe de ce2-cm1 de Rilhac-Rancon, sortie commune à Châluçet en fin d'année. Intervention escrime en P4, permis piéton CE2.

CE1-CE2 et CE2-CM1 : Projet en fin d'année d'une classe découverte « sport et écocitoyenneté », Pays de Nexon- Monts de Châlus sur deux jours. (découverte des énergies renouvelables et fabrication éoliennes ou moulin à eau, préservation de l'environnement, biodiversité : la pollinisation, course d'orientation, sortie VTT nature ...) Une demande de subvention a été faite en mairie et à l'association des parents d'élèves.

CM1 : Un projet artistique est proposé aux élèves de CM1. Il s'agira, tout en favorisant la coopération, d'articuler au cours de cette année : connaissances (étude d'œuvres artistiques de l'Antiquité à l'époque moderne), rencontres (d'artistes, visites de musées et salons (Beaux Arts de Limoges, salon de la caricature à St juste Le Martel), et pratiques (travail du geste graphique). Un dossier est à l'étude pour l'intervention d'une plasticienne en classe. Un vernissage de fin d'année permettra aux élèves de valoriser leurs travaux et de le présenter aux parents.

Rencontres sportives USEP, intervention escrime en P3.

CM2 : Travail sur le devoir de mémoire : village martyr d'Oradour sur Glane, musée de la résistance, Musée National de porcelaine Adrien Dubouché « La porcelaine de Limoges et la Grande Guerre ».

Liaison école / collège : immersion, Concours Maths sans frontières (catégorie jumelage cm2/6è), Course contre la faim (au profit d' « Action contre la faim »)

Rencontres USEP, avec les CM1. Cross des écoles à Couzeix en octobre. (Cm2 vainqueur de la coupe en équipe + 4 podiums : Thomas Aupetit 3^{ème} et Inès Queriaud 2^{ème} pour la catégorie CM2

et pour la catégorie CM1 : Maëlys Déserbais : 1^{ère} des filles et Lucas Gavand : 2^{ème} des garçons)

Participation au cross départemental le 5 décembre.

10. Actions de l'Amicale des parents d'élèves

Les différentes actions de l'année 2017-2018 (ventes de plantes, sacs isothermes, chocolats..., l'organisation d'une zumba, de la fête des jeux, d'une tombola, le goûter de Noël, le carnaval, la fête d'école...) ont permis de récolter 4400 euros. Les cadeaux de Noël aux classes, le goûter et le financement avec la municipalité du spectacle de Noël aux maternelles ont coûté 1000 €. C'est donc 3400 € que l'Amicale des parents d'élèves a pu reverser à l'école pour soutenir les différentes sorties, projets et classe découverte.

L'équipe enseignante salue le dynamisme des parents pour toutes leurs actions. Merci à eux, merci pour les enfants !

Nouveauté 2018 : la fête d'Halloween qui s'est déroulée le 31 Octobre en salle de garderie. Plus de 80 petits monstres et sorcières ont pu participer aux différents jeux mis en place afin de retrouver tous les ingrédients nécessaires à la potion de la sorcière ! Un moment de convivialité apprécié de tous !

Fête de Noël : Elle aura lieu le V 21 Décembre en présence du Père-Noël autour d'un délicieux repas. A noter la fête de la commune avec feu d'artifice ce même soir.

Carnaval : autour du thème des contes cette année avec les enfants de maternelle. Date à confirmer (avant les vacances de printemps).

La fête d'école enfin aura lieu le Vendredi 5 Juillet.

L'amicale des parents d'élèves tiendra son assemblée générale le Samedi 17 Novembre à 18h où tous les parents de l'école sont conviés.

11. Questions diverses

Garderie : Pour les fratries, lorsque l'un des enfants est en APC avec un enseignant, l'autre peut-il rester en garderie gratuitement, même si la famille n'est pas inscrite, jusque la fin de la séance ? (17h max)
Accord de principe de la mairie au cas par cas à qui sera transmise la liste des fratries.

Y aurait-il une possibilité de séparer les petits et les grands sur le temps de garderie ? M. Aïtouadda, référent périscolaire, après constat, proposera un projet « garderie ».

Maternelle : Les enfants reviennent parfois tâchés de peinture, des tabliers imperméables peuvent-ils être envisageables ? Les enseignantes expliquent que toutes les précautions sont prises, avec des blouses de coton épaisses, serrées aux poignets et couvrant jusqu'aux pieds. Une blouse imperméable n'apporterait pas de solution car les « incidents » peuvent avoir lieu en dehors de l'activité, quand les productions ne sont pas encore sèches et que les enfants laissent trainer leurs mains... Il ne faut pas mettre de vêtements trop fragiles en maternelle car les enfants jouent dans la cour, peuvent se tâcher en cantine et découvrent en classe les encres, peintures, argiles, découpent, collent, expérimentent et c'est bien là le rôle essentiel de l'école.

Sécurité aux abords de l'école : Quels aménagements et signalisation pour faire réduire la vitesse ?

Après concertation avec l'agglomération, une zone 30 va s'étendre à tout le centre bourg. Un plateau ralentisseur sera aménagé rue Saint Eloi avant d'arriver au niveau de l'école. Un radar pédagogique a été installé à l'entrée du bourg en arrivant de Couzeix. La rue Dagobert a été rétrécie et un parcours piéton aménagé pour plus de sécurité. Enfin des panneaux de signalisation « attention école » seront installés. Tout est mis en oeuvre par la municipalité pour protéger les enfants, comme l'aménagement du parking derrière l'école, avec des places et passages piétons mieux matérialisés.

Fin de séance : 20h15

Secrétaire de séance, Mme Malet

Présidente du Conseil, Mme Blondeau